

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 29 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Serge FOURTON

Date de convocation du Conseil communautaire : 22 mars 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVARD
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Guy MOREAU, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Annie BEZAC, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGRO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Ludovic LALANDE

Concerne : 2012-29.03-32 Equipement touristique à Margaux – Etude de programmation en partenariat avec la commune de Margaux - Autorisation

La Communauté de Communes a validé en janvier 2010 sa stratégie de développement touristique autour de quatre axes :

- Positionner le territoire sur l'oenotourisme et le tourisme de nature,
- Accroître l'attractivité du territoire en préservant et en valorisant son capital touristique,
- Faire séjourner les touristes sur le territoire,
- Structurer le territoire et financer la mise en œuvre de la stratégie touristique.

C'est pourquoi au carrefour de ces différents axes, la CdC Médoc Estuaire a réalisé en 2010/2011 une étude de faisabilité de création d'un « équipement touristique innovant, ambitieux et emblématique à Margaux ». Cet équipement doit développer trois grandes fonctions :

- une fonction « centrale » d'Office de Tourisme Communautaire à travers un espace d'accueil et d'information,

- une fonction de valorisation du patrimoine naturel, vitivinicole et architectural du territoire à travers un espace de découvertes et expériences,
- une fonction « commerciale » avec une boutique permettant de valoriser l'ensemble des productions locales.

Parallèlement, la Commune de Margaux, dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, a étudié les différents scénarii possibles d'implantation et d'insertion de cet équipement sur la Commune. Trois sites sur la D2 ont été étudiés : aux entrées Nord et Sud et au centre autour de la Mairie et de la Poste.

Après examen attentif des avantages et inconvénients de ces différents scénarii, la Commune de Margaux a, par délibération en date du 29 février 2012, retenu l'emplacement central pour accueillir le projet d'équipement touristique de la Communauté de Communes.

Une étude de programmation va devoir être réalisée sur l'ensemble du site : mairie, poste et emprises foncières adjacentes à la mairie acquises par la Commune.

Il est proposé de réaliser l'étude de programmation sous maîtrise d'ouvrage communautaire en partenariat avec la Commune de Margaux.

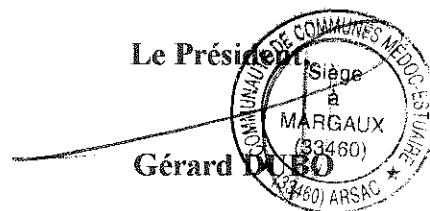
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

► **autorise** Monsieur le Président à lancer une consultation pour une étude de programmation telle que définie ci-dessus ;

► **demande** une participation financière à la Commune de Margaux à hauteur de 50 % du coût de l'étude.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 2 avril 2012




Acte à classer

DL2012-2903-32

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2012-04-06T17-09-02.00 (M160463336)

Identifiant unique de l'acte : 083-243301447-20120329-DL2012-2903-32-DE (Voir l'acte de réception associé)

Objet de l'acte : Etude de programmation équipement touristique de Mery 

Date de décision : 29/03/2012

**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : [951th 62 étude programmation Merygatau.PDF](#)

Prépare	Le 06/04/12 à 17:08	Par <u>PERIER Jean Marc</u>
Transmis	Le 06/04/12 à 17:09	Par <u>PERIER Jean Marc</u>
Accusé de réception	Le 06/04/12 à 17:10	